



FOOT FEMININ



Commission
Féminines

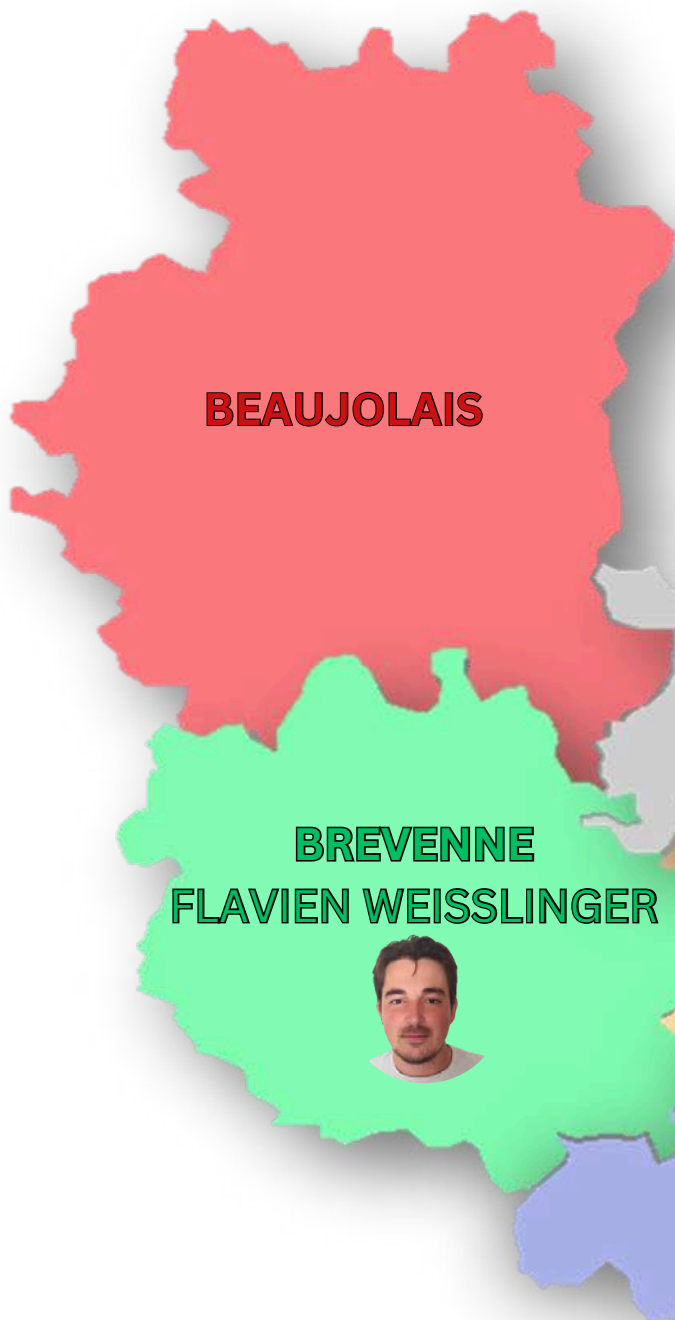


MANUEL EDUCATEUR

U14 À SENIORS FEMININES

Vos contacts

Commission Féminines



BEAUJOLAIS

**PRESIDENTE
STEPHANIE STOICA**



SAÔNE METROPOLE

**BREVENNE
FLAVIEN WEISSLINGER**



**LYON METROPOLE
AYOUB AYAR**



**VALLEE DU RHONE
DERVIL AGYRE**



Pour toute question contactez
PATRICE MONTAGNON - CORRESPONDANT
06 68 86 96 72
feminine@lyon-rhone.fff.fr



Pour toute question technique contactez
FARÈS HACHAICHI - CTD DAP
07 63 72 45 48
fhachaichi@lyon-rhone.fff.fr

LE MATCH DU WEEK-END

U14-U15 FEMININES

→ Horaires Samedi 15h30 - Horaires autorisés 14H-/15h/17h30 ou dimanche 10h sur demande et accord par mail à la commission Féminines

→ Temps du match U15 à 8 = 2 x 30 minutes
U15 à 11 = 2 x 35 minutes

→ Effectif U15F à 8 = 8 vs 8 + 3 remplaçantes. Moins de 6 joueuses = forfait
U15F à 8 = 11 vs 11 + 3 remplaçantes. Moins de 9 joueuses = forfait

→ Taille du ballon U15F à 8 = Taille 4
U15F à 11 = Taille 5

→ Arbitrage Arbitre capacitaire de l'équipe visiteuse. Si l'équipe n'en présente pas, c'est l'équipe recevante qui fournit un arbitre capacitaire.
Pour les assistants : 2 dirigeants licenciés

→ Règlement Joueuses : U14F (2011) U15F (2010)
Possibilité de 3 sur-classements U13F (2012)
Sous-classement interdit (sauf joueuse jouant en championnat garçon)

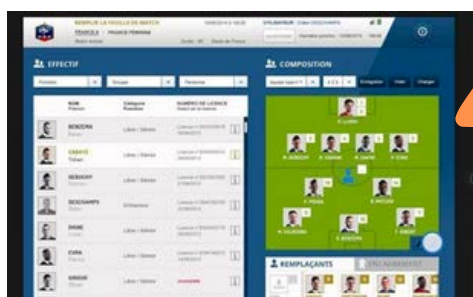
→ Mutations 4 dont 1 hors période

→ Aire de jeu U15F à 8 = 1/2 terrain à 11
U15F à 11 = terrain à 11

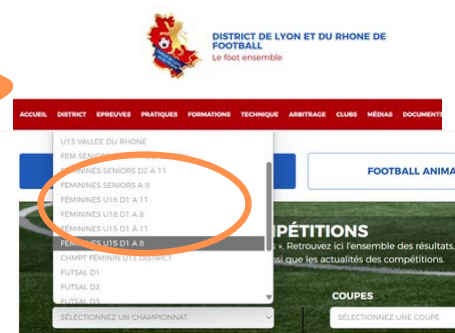
→ Obligatoire U15F à 8 et à 11 = 1 délégué + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche

→ Formation CFI U14-U19 préconisé pour les éducateurs de cette catégorie
Attestation Fédérale Pratique Féminine à minima

- **Obligations du club recevant** : il fournit la tablette et remplit correctement les informations demandées (numéro de licence, nom et prénom de tous les acteurs de la rencontre). Les deux éducateurs signent la tablette à la fin du match
- Tous les documents papiers, ainsi que les information sur l'utilisation de la FMI sont disponibles sur le site du District
- En cas de défaillance de la tablette , remplir obligatoirement une FDM papier avant le début match (téléchargeable sur le site du DLR) et à envoyer sous 48h à la commission Féminines par mail



Où trouver les matchs ?
Sur le site web du district
<https://lyon-rhone.fff.fr/>

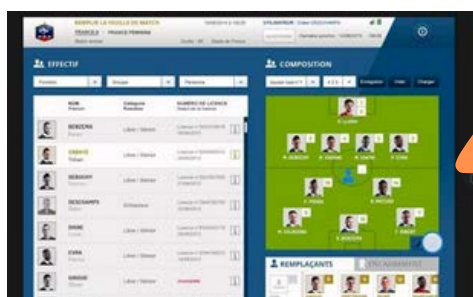


LE MATCH DU WEEK-END

U18 FEMININES

- Horaires **Samedi 15h30 - Horaires autorisés 14-15h/17h30 ou dimanche 10h sur demande et accord par mail à la commission Féminines**
- Temps du match **2 x 40 minutes**
- Effectif **U18F à 8 = 8 vs 8 + 3 remplaçantes. Moins de 6 joueuses = forfait**
U18F à 8 = 11 vs 11 + 3 remplaçantes. Moins de 9 joueuses = forfait
- Taille du ballon **Taille 5**
- Arbitrage **Arbitre capacitaire de l'équipe visiteuse. Si l'équipe n'en présente pas, c'est l'équipe recevante qui en fournit un un arbitre capacitaire..**
Pour les assistants : 2 dirigeants licenciés
- Règlement **Joueuses : U16F (2009) U17F (2008) U18F (2007)**
Possibilité de 3 sur-classements U15F (2010)
Sous-classement interdit
- Mutations **4 dont 1 hors période**
- Aire de jeu **U18F à 8 = 1/2 terrain à 11**
U18F à 11 = terrain à 11
- **Obligatoire** **U18F à 8 = 1 délégué + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche**
U18F à 11 = 2 délégués + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche
- Formation **CFI U14-U19 préconisé pour les éducateurs de cette catégorie**
Attestation Fédérale Pratique Féminine à minima

- **Obligations du club recevant** : il fournit la tablette et remplit correctement les informations demandées (numéro de licence, nom et prénom de tous les acteurs de la rencontre). Les deux éducateurs signent la tablette à la fin du match
- Tous les documents papiers, ainsi que les information sur l'utilisation de la FMI sont disponibles sur le site du District
- En cas de défaillance de la tablette , remplir obligatoirement une FDM papier avant le début match (téléchargeable sur le site du DLR) et à envoyer sous 48h à la commission Féminines par mail



Où trouver les matchs ?
Sur le site web du district
<https://lyon-rhone.fff.fr/>



LE MATCH DU WEEK-END

SENIORS FEMININES

→ Horaires

SEN à 8 = Samedi 15h - Horaires autorisés 18h à 20h ou dimanche 10h
SEN à 11 = Dimanche 15h - Horaires autorisés samedi 18h à 20h ou dimanche 12h30/13h/14h30 sur demande et accord de la com. Fém.

→ Temps du match

SEN à 8 = 2 x 40 minutes
SEN à 11 = 2 x 45 minutes

→ Effectif

SEN à 8 = 8 vs 8 + 3 remplaçantes. Moins de 6 joueuses = forfait
SEN à 11 = 11 vs 11 + 3 remplaçantes. Moins de 9 joueuses = forfait

→ Taille du ballon

Taille 5

→ Arbitrage

Officiel ou Arbitre capacitaire de l'équipe visiteuse. Si l'équipe n'en présente pas, c'est l'équipe recevante qui fournit un arbitre capacitaire. Pour les assistants : 2 dirigeants licenciés

→ Règlement

Joueuses > 2006
Possibilité de 2 sur-classements U18F (2007) + 1 U17 (2008)

→ Mutations

SEN à 8 = 4 dont 2 hors période
SEN à 11 = 6 dont 2 hors période

→ Aire de jeu

SEN à 8 = 1/2 terrain à 11
SEN à 11 = terrain à 11

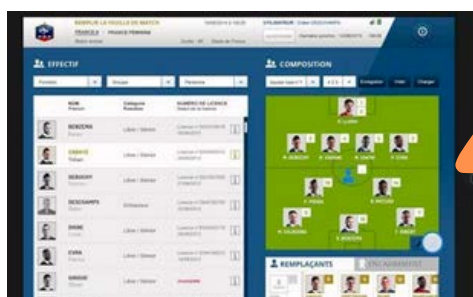
→ Obligatoire

SEN à 8 = 1 délégué + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche
SEN à 11 = 2 délégués + 1 arbitre central + 2 arbitres de touche

→ Formation

CFI Seniors obligatoire pour les éducateurs de cette catégorie en D1
Attestation Fédérale Pratique Féminine à minima

- **Obligations du club recevant** : il fournit la tablette et remplit correctement les informations demandées (numéro de licence, nom et prénom de tous les acteurs de la rencontre). Les deux éducateurs signent la tablette à la fin du match
- Tous les documents papiers, ainsi que les informations sur l'utilisation de la FMI sont disponibles sur le site du District
- En cas de défaillance de la tablette, remplir obligatoirement une FDM papier avant le début match (téléchargeable sur le site du DLR) et à envoyer sous 48h à la commission Féminines par mail

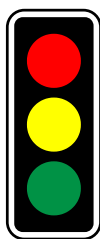


Où trouver les matchs ?
Sur le site web du district
<https://lyon-rhone.fff.fr/>



LES 11 COMMANDEMENTS

À CONNAÎTRE



1

art 6-2

PÉRIODES VERTES, ORANGES ET ROUGES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE



2

art 6-5

DÉBUT DE MATCH RETARDÉ



3

art 6-7

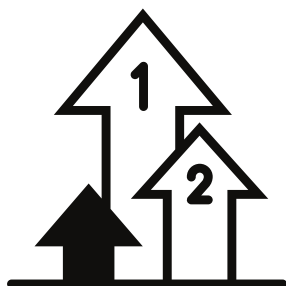
JOURNÉE JOKER



4

art 7

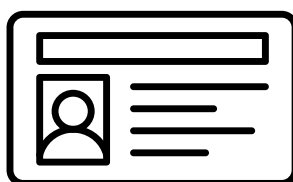
FMI ET FEUILLE DE MATCH



5

art 9-1

ATTRIBUTION DES POINTS



6

art 10-1

TITULARITÉ D'UNE LICENCE



7

art 11

RÉSERVES AVANT/APRÈS MATCH ET TECHNIQUE



8

art 19

POLICE DES TERRAINS / PROTOCOLE / RESPONSABILITÉ SÉCURITAIRE



9

art 21

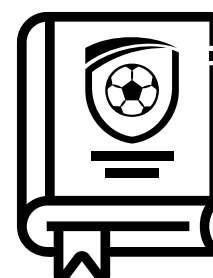
COULEURS ET NUMÉROS DES MAILLOTS



10

art 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE



11

art 6-7

LES LOIS DU JEU À TÉLÉCHARGER

Du vendredi 18h à dimanche 20h (indications données chaque vendredi sur le site ou sur le groupe Whats'app)

<https://lyon-rhone.fff.fr/>

Téléchargements

Lois du Jeu

